

rise

réseau intersyndical
de sensibilisation à l'environnement
csc - fgfb

MISSION 1.1. :

**Sensibilisation par les
formations et
interventions**



Le projet syndical à l'épreuve de la crise : retrouver une prospérité partagée

Les objectifs du deuxième jour

- Mettre en évidence les limites du modèle de développement actuel.
- Faire connaître les actions prioritaires menées à différents niveaux par le syndicat et d'autres construire l'alternative sur le plan européen, notamment le plan d'investissement pour une transition énergétique de la CES.
- Mettre en évidence le rôle des militant-e-s pour contribuer collectivement à la mise en place d'un autre modèle de développement.

Les pistes pour retrouver une prospérité partagée

- Le projet syndical : un droit à une prospérité pour tous (vidéo CRW)
- Les limites du modèle dans un contexte de mondialisation
- Les nouveaux accents du projet syndical
- Elargir notre zone d'influence
- Un nouveau regard sur le projet syndical dans mon entreprise.

Les outils

- Le projet syndical : un droit à une prospérité pour tous
 - Vidéo CRW 'Vers une nouvelle prospérité'
 - Représentation des participants : la prospérité pour un travailleur wallon ou bruxellois aujourd'hui ?
- Compromis historique autour de la croissance et triangle d'or syndical
 - Rappel de la conclusion du 1^{er} jour sur les rapports de pouvoir (séquence 8)
 - Support PPT: l'accord sur le partage des gains de productivité, son contexte, le triangle d'or syndical
- Surconsommation des ressources et croissance des inégalités
 - Séquence vidéo 10': 'Barcelone ou mourir' CNCD : Débat : Quel impact sur le projet syndical ? Quelles réponses possibles ?
 - Support PPT pour le débat : synthèse du problème (croissance, empreinte) et adaptation (transition juste et réorientation économique)
 - option 2 : intervention de de Nicolas Van Nuffel CNCD ,de la cellule RISE CSC ou de Guido Nelissen ACV Metea)

Surconsommation et croissance des inégalités

Support pour le débat

Inégalités et empreinte écologique

En théorie, si on divisait la surface disponible pour produire des ressources naturelles par le nombre d'habitants de la Terre, chacun aurait droit à 2,1 hectares pour sa consommation et ses déchets. Mais en pratique la répartition des ressources est inéquitable :

Inégalités et empreinte écologique en 2001

Surface moyenne utilisée par habitant dans ces continents

2,1 ha = Surface disponible par habitant de la terre

Les dérèglements climatiques mettent en évidence ou renforcent les inégalités ;

Exemples :

- La canicule de 2003 a tué 15.000 personnes en France. Pour la plupart, des personnes âgées isolées et défavorisées;
- L'ouragan Katrina à la Nouvelle-Orléans en 2005 est responsable du décès de 1000 personnes, pour la plupart des Afro-Américains et des pauvres;

Rendre l'économie plus sobre, c'est possible

En changeant :

- **la technologie** : Encourager les entreprises et les institutions à utiliser plus efficacement l'énergie, à fabriquer des produits plus sobres (consommation des voitures, etc).
- **le modèle économique** : Passer d'un modèle centré sur le remplacement continu de produits à durée de vie limitée à un modèle plus durable (cas de Rank Xerox ou de Cambio, les voitures partagées).


Rendre l'économie plus sobre, c'est possible

En changeant :

- **Les modes de vie** : les préférences de consommations, les lieux d'habitat, le déplacement,...
- **Les équipements** : isoler les maisons, passer à davantage d'énergie décentralisée, investir dans des transports en communs performants
- **L'organisation de la société** : les rythmes de travail, les lieux de travail et de service près de nœuds de transport en commun, etc.


... à condition de ne pas se résumer à une « mise en peinture »

- **Attention au marketing** et au discours pseudo-durable (voitures « vertes »)
- **Un vrai changement** : Quel sens d'avoir le même modèle qu'avant (celui du toujours plus, avec des inégalités qui s'accroissent), même si un peu plus vert* ?
- **Fausse bonnes idées** : Parfois, l'effort d'économie ne s'accompagne pas toujours d'une réduction de consommation des ressources (cfr effet rebond**)


 Mais est-il possible d'aller en même temps vers une société où l'emploi et le bien être sont mieux partagés ?

Par exemple ...

- En stimulant l'emploi dans les services à forte utilité sociale (santé, éducation, logement,...).
- En améliorant la conciliation vie-de famille / vie privée via des formes de réduction du temps de travail adaptées*.
- En orientant l'activité économique vers des créneaux porteurs d'emploi de qualité et respectueux de l'environnement.

 Les pouvoirs publics doivent piloter une **transition juste**

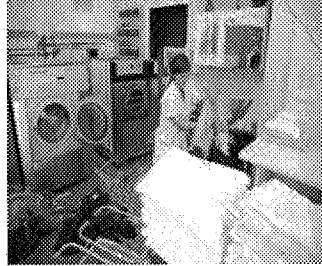
- **Fiscalité juste** : Les investissements doivent être financés par une fiscalité juste (soutien des pouvoirs publics)
- **Régulation** : Les logiques de marché ne suffisent pas. Importance de l'intervention des pouvoirs publics*
- **Concertation** : Les adaptations et conversions doivent être progressifs, concertés avec les travailleurs.
- **Politique industrielle** : Les changements ne peuvent pas dépendre que des entreprises. Il faut une coordination publique

 Une transition vers une société bas carbone est porteuse d'emploi ...

Parce que l'intensité en emplois dans une société sobre en carbone est plus importante

Exemples :

- Transports en commun >< fabrication de voitures
- Energies renouvelables >< autres énergies
- Isolation des bâtiments >< importation de pétrole
 - 1 million de chiffre d'affaires génère
 - 16 emplois dans l'isolation des bâtiments
 - Seulement 3 emplois dans le raffinage du pétrole



La prévention du risque environnemental, terrain d'action syndicale



Bouge, le 20 février 2014



Produits dangereux, bruit, ondes électromagnétiques, poussières fines, nuisances...
Comment prévenir et réduire ces risques santé-environnement ?
Quel peut être le rôle syndical en la matière ?

Le cycle de formation continuée RISE se clôture par une journée d'étude

le 20 février 2014 de 9h à 16h30

au Centre de Formation Wallon de la CSC BOUGE

(Chaussée de Louvain 520, Bouge)

Cette journée a pour objectifs d'aider les participants à :

- o Mieux identifier différents risques environnementaux
- o Situer la prévention de ces risques dans la loi sur le bien être
- o Repérer des progrès possibles dans l'intérêt des collègues.
- o Découvrir des pistes pour stimuler la concertation et engager les collègues.

Chaque inscrit s'engage à participer à l'ensemble du cycle de formation. Toute absence restera exceptionnelle, avertie au plus tard la veille de la formation et justifiée dûment à la FEC.

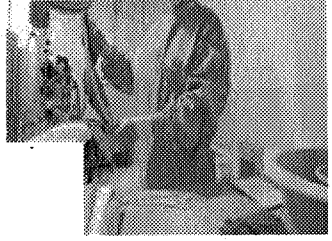
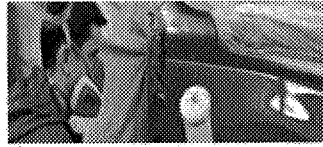
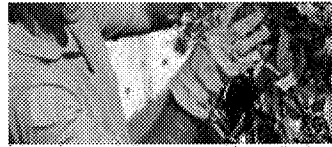
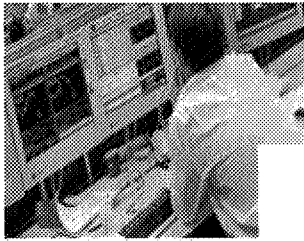
Horaire : Accueil 8h45, démarrage 9h – fin à 16h30 précise¹

Au plaisir de te retrouver prochainement

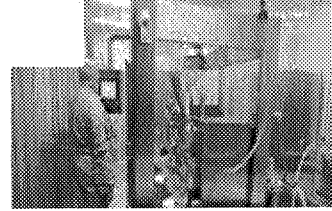
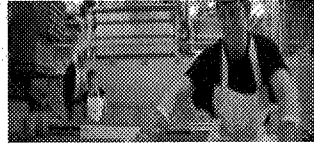
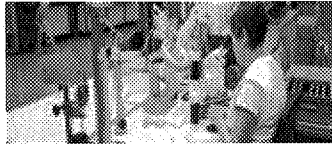
Pour la FEC
Thierry Demuysère

**La fiche d'accessibilité qui
accompagne ce courrier vous donne
des conseils pour
venir en transport en commun**

¹ Attention, seules les absences justifiées permettent de maintenir les droits au Congé Education Payé. Sont considérés comme justifiés pour le CEP : la maladie (certificat médical), le travail, ou la participation à un CE ou un CPPT (certificat de l'employeur)



Programme



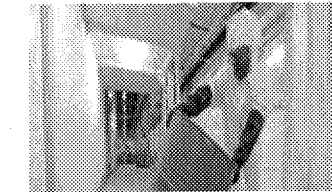
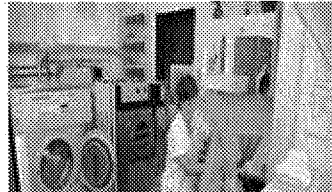
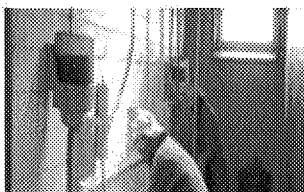
Matin

- La santé environnementale des travailleurs : de quoi parle-t-on ? *Introduction RISE*
- Quelles bases légales pour inscrire le risque environnemental à l'ordre du jour du CPPT ?
Stéphane Lepoutre, Conseiller au Service Entreprise de la CSC
- Conseils pour intégrer la santé environnementale dans la gestion des risques de nos entreprises. Pour une approche participative de la question.
Gérald Dombret, Directeur de la Gestion des Risques pour Wallonie-Bruxelles chez Adhesia
- Application à l'entreprise *Travail en ateliers*
- Rapport des travaux d'ateliers et conclusions des travaux de la matinée par Gérald Dombret.

Après midi

- Stratégie pour faire de l'environnement un terrain d'action syndicale, avec l'appui de différentes personnes ressources de centrales professionnelles.
 - *Construire un dossier syndical sur un risque de santé environnementale*
 - *Connaître différents points d'appui et ressources »*
 - *Communiquer et convaincre les collègues*
 - *Méthodologie d'actions*

Avec la participation de Jean-Louis Teheux, Service Etude et Formation CSC BIE, Martine Le Garroy, Service Etude et Formation CNE, Anne-Françoise Gillissen, Service Formation CSC Liège
- Mise en commun des travaux d'ateliers
- Synthèse des points forts des 4 journées.
- Clôture des cycles de formation





Prévenir les risques pour la santé et pour l'environnement

De quoi s'agit-il ?

En mars 2013, la cellule RISE de la FEC a publié son troisième « *baromètre syndical de la gestion environnementale dans l'entreprise* », émanant d'un échantillon de 300 entreprises en Wallonie et à Bruxelles. Un constat émergeait de l'analyse des résultats sur les 7 dernières années : la relative stagnation voir la dégradation de la gestion des nuisances internes (données reprises en annexe).

Ces nuisances incluent entre autres une série de risques qu'on peut qualifier de 'faibles', 'diffus' ou 'indirects' et qui tombent souvent sous le seuil des analyses de risques classiques : ondes électro-magnétiques, poussières ou vapeurs diffuses, nuisances sonores, pollutions chimiques ou microbiologiques, A peu près tous les milieux de travail y sont confrontés d'une manière ou d'une autre, et les bureaux n'y échappent pas¹

En quoi cela fait problème ?

Paradoxe apparent, à quelques exceptions notables près, les délégués font assez peu remonter les situations problématiques à cet égard. Différentes raisons évoquées en formations syndicales expliquent pourquoi ces risques sont hors des radars de la prévention. D'une part l'insistance actuelle est mise sur d'autres risques, comme le stress. D'autre part, le risque est perçu comme faible ou inexistant parce que tout simplement non identifié ! La situation de l'amiante est éclairante à cet égard. Un récent sondage auprès des communes bruxelloises montre que 700 à 1000 bâtiments publics (écoles, crèches, CPAS,...) n'ont pas d'inventaire amiante malgré l'obligation légale de 2006 ...

Les risques santé-environnement peuvent pourtant être à la source de maladies, allergies, affections pulmonaires, cancers... souvent difficiles à faire reconnaître comme maladie professionnelle. Ils sont souvent aussi facteurs d'une dégradation du cadre de vie pour la population.

Quelle attitude syndicale par rapport à ces risques ?

Comment exercer une vigilance syndicale raisonnable à l'égard de ces risques ? Pour répondre à cette question, la cellule RISE inscrit une journée d'étude à son plan de travail. L'objectif n'est pas de verser dans l'alarmisme, ou de délocaliser les problèmes vers un sous-traitant, ou vers un pays à la réglementation laxiste. Mais les équipes syndicales ne doivent pas perdre pour autant ces risques de vue. Ce temps de réflexion vise à donner des points d'appuis et des outils pour les délégués. Leur donner des moyens pour stimuler une prévention et une gestion intelligente en la matière.

L'attention des représentants/es des travailleurs/ses pour prévenir l'exposition professionnelle aux risques aigus et immédiats au poste de travail reste évidemment une priorité. Cela n'empêche pas de compléter cette démarche par une attention à ces « risques environnementaux » qui impactent la qualité de vie au travail et hors travail.

¹ Par exemple, par les aérosols dégagés par les imprimantes et copieurs, ou la climatisation, ...

Annexe : extrait du baromètre syndical de gestion de l'environnement 2012

Santé et nuisances

- **Etat de la situation**

Les délégués ont évalué une série de facteurs (qualité de l'air, des produits, etc.) qui sont liés à la protection de leur santé et au bien-être au travail, mais aussi à celles des riverains de l'entreprise.

Tableau 8 : Gestion des nuisances – état des lieux

Question posée : 'De quelle manière mon entreprise prend-elle en charge les problèmes environnementaux suivants' :

Gestion des nuisances	Bien très bien	Moyen	Mal Très mal	Sans objet	Mal Très mal 2009	Mal Très mal 2006
Prévention des excès de chaleur ou froid liés aux conditions météo	16,4	28,7	41,7	13,4	39,6	-
Substitution de produits dangereux par d'autres	31,7	26,7	20,4	22,3	21,3	9,6
Qualité de l'air et lieu de travail	22,7	30,0	35,0	12,3	36,2	28,0
Réduction et contrôle du bruit et des vibrations à l'intérieur de l'entreprise	18,3	31,0	33,7	17,0	31,5	18,6
Réduction et contrôle du bruit à l'extérieur de l'entreprise	20,7	24,7	20,6	34,0	20,8	11,0
Meilleur usage ou achat des produits d'entretien	28,3	29,3	25,7	16,6	32,4	20,7
Prévention des pollutions accidentelles	33,0	18,7	17,3	31,0	20,7	17,3

Compte tenu du profil sectoriel de l'échantillon, la part des réponses 'sans objet' est importante pour certains items : près d'un tiers des délégués ne se sentent pas concernés par la prévention des pollutions accidentelles ou le bruit à l'extérieur, par exemple.

Mais l'opinion des travailleurs concernés est sans ambiguïté, les opinions restent très négatives sur ce thème.

Seuls l'utilisation et l'achat des produits d'entretien est en amélioration sensible de même que les pollutions accidentelles.

- **Evolution au cours des 5 dernières années**

Question posée : de quelle manière estimez-vous que la gestion de l'environnement dans votre entreprise a évolué sur ce thème au cours des 5 dernières années ?

Tableau 9 : Gestion des nuisances – évolution 5 dernières années

Thèmes examinés	Amélioration	Statu quo	Régression	Ne sait pas	Amélioration 2009	Amélioration 2006
Gestion des nuisances internes	23,0%	47,0%	14,7%	15,4%	29.1%	35.3%
Gestion des nuisances externes	13,0%	50,7%	9,0%	27,3%	15.4%	30.7%

La gestion des risques santé-environnement dans nos entreprises. Expériences et perspectives

Bouge – 20 février 2014

Ing. Dombret Gérald
Dir. Gestion des Risques Wallonie-Bruxelles
Conseiller en prévention Niv 1

Objectif

- Aborder les risques diffus dans les entreprises
⇒ C'est quoi?
- Comment les gère-t-on?
- Que peut on faire de mieux?
- Quels sont les points d'attention? Les pièges? Les cas particuliers?
- Rôle du délégué, du CP et du SEPP?
- Questions/réponses

Risques diffus?

- Les plus connus = Les mieux maîtrisé?
 - Bruit
 - Particules (fibres, poussières, particules fines, ...)
 - Substances chimiques (solvants, peintures, bains de traitements, produits de nettoyage, ...)
- Mais aussi:
 - Eclairage, Ambiances thermiques (chaleur mais aussi froid)
 - Risques (micro)biologiques (moisissures, légionnelle, bactéries, maladies, ...)
 - Ondes électromagnétique, Radiation, Vibrations
 - Sick building syndrom
 - ...

Le bruit

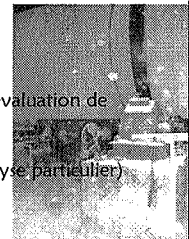
- Approche actuelle:
Respecter les limites (seuils) légaux: 80 – 85 – 87 dB(A)
 - Cartographie du bruit:
= bruit des installations
Mesures ponctuelles, dépend du fonctionnement, pas d'isolement des sources
⇒ Carte de répartition, de propagation.
 - Dosimétrie:
Dosimétrie sur la journée, = représentation de l'exposition du travailleur, besoin de relevé d'activité des travailleurs
Problème de « contamination »
Risque pour travailleur restant sur poste (! Réfectoire)

Le bruit

- Perspectives/points d'attention:
 - Possibilité d'isolement des sources? (production?)
 - Dosimètres enregistreurs: confidentialité, sélection de plages (élimination de périodes de travail?)
 - ! Aux gens de passage
 - Confort acoustique (bureaux)? Seuils = production. Normes pour bureaux mais non obligatoire. Evolution?
 - Pausés sur poste!
 - Radios!!!! (74.92/64.85 hall – 76.57/80.15 méca)
- Dans tous les cas: risques pour la santé

Particules/Substances

- Actuellement:
1 poste → 1 problème → 1 demande
généralement 1 mesure
⇒ Pas de valeur stat, pas de suivi, pas d'évaluation de dispersion.
Difficulté: compromis science/coût
Chaque demande est unique (plan d'analyse particulier)
- Points d'attention:
 - Tout est mesurable MAIS: VLE???
 - Si pas dans AR: interprétation? Bas? Haut?
 - Seuil de détection olfactive
 - Naturel aussi est dangereux (silice, bois, fibres, ...)



Particules/Substances

- Perspectives/améliorations:

- Evolution des connaissances et techniques (bio métabolisme, machines, ...). Donc: encore des inconnues!
Mais exposition augmente (techniques ex: scie 77 poussières)
- REACH, CLP: meilleure connaissance des risques et EPI
- Favoriser une « cartographie » des polluants (mais a des limites: conditions de travail, météo, vent, limite de détection, coût, ...)
- Prévoir ces paramètres dans implémentation globale (ex: aircro usine charbon)

Evolution vers une prévention systématique (protections indispensables)
⇒ Convaincre les travailleurs!

rem: subst ototoxiques

Champs électromagnétiques

Situation assez rare et particulière.

Législation = RGPT + AR du 28/02/2007 concernant la compatibilité électromagnétique.

Directive 2004/40/CE concernant les champs électromagnétiques (GSM et radio) doit encore être transposée.

Vibrations

Obligations des employeurs:

Analyse des risques:

Evaluer niveau d'exposition par observation et rassemblement infos techniques des fabricants
Si pas suffisant, mesurages.

Donc: Vieux chariot, route dégradée, siège cassé, ...

L'éclairage

- Evolution législative en 2012 (AR lieux de travail)
⇒ Normes
- Problème d'éclairage facile à détecter
!! Pièges (temp. de couleur – exple)
- Points importants: zones d'ombre, reflets, éblouissement
- Carto possible (zones déficitaires)
- !! Phénomènes de contrejour (exple Clark entre dans local)
- Conseil: uniformité d'éclairage + entretien/remplacement
- Observations avant mesures.

Les ambiances thermiques

- Evolution législative 2012:
⇒ Notion de confort thermique
⇒ Programme préalable (mesures?)
- Actuellement/Anciennement:
Mesures ponctuelles de T° sur des postes de travail
!! WBGT pour chaleur (avant, uniquement techno!!)
Ne tenait pas compte d'autres facteurs et saisons

Rôles

- Rôles complémentaire: collaboration indispensable.
- Et plus précisément:
 - Support et relais
 - Convaincre les travailleurs pour les mesures (bon port des capteurs, pas de « sabotage », remplissage relevé activités, ...)
 - Convaincre travailleurs pour le port des EPI
 - Encourager les bonne méthodes de travail (EPC, aspi, repas, ...)
 - Mesurage pas toujours indispensable (« Oui, mais ça pue ... »)
 - Assurer suivi des résultats

Ateliers-action de l'après-midi

Déroulement de l'animation :

- Les participants sont inscrits d'office dans un des 4 ateliers.
- Entre 13h45 et 15h, chaque atelier teste ou produit un outil particulier qui permet de faire avancer l'action syndicale de terrain sur les questions santé-environnement (ou environnementales au sens large).
- Entre 15h15 et 16h présentation en plénière des productions de chaque atelier (méthode dynamique à prévoir) et questions de la salle.

Répartition des contenus

Contenus	Responsable	Projet d'outil (proposition)
<i>Construire un dossier pour intégrer l'environnement dans l'action syndicale Où chercher l'info ? Comment présenter le problème quand le sujet est technique, difficile à maîtriser?</i>	<i>Martine Le Garroy</i>	<u>Un schéma</u> des démarches à effectuer pour instruire de manière correcte un point environnement à l'ordre du jour du CPPT (personnes à contacter, documents à consulter, etc)
<i>Découvrir trois méthodes possibles pour dépister et évaluer le risque environnemental de manière participative</i>	<i>Thierry Demuysère</i>	<u>Une check-list</u> pour compléter la visite des lieux de travail
<i>Communiquer et convaincre les collègues (comment concerner l'équipe syndicale et le personnel ?)</i>	<i>Dominique Linotte Anne-Françoise Gilissen</i>	<u>Un argumentaire en 7 (?) points</u> pour convaincre l'équipe syndicale et les collègues
<i>Comment gérer le dilemme emploi/environnement (*)</i>	<i>Jean-Louis Teheux</i>	<u>Une grille de critères</u> pour aider une équipe syndicale à analyser une situation où l'environnement et la santé sont un conflit avec l'emploi

(*) Inspiration si nécessaire Poussières dans un atelier – résumé du problème

Soit «S.Textile», une entreprise spécialisée dans l'imprégnation de textile par des substances chimiques.

- Suite à l'absence pour maladie de longue durée d'un travailleur, une équipe souhaite connaître les effets exacts sur la santé du produit Diméthylformamide ou DMF utilisé notamment en grande quantité dans un atelier. La lecture de la Fiche de Données Sécurité du DMF, trouvée sur internet, montre des impacts sur la santé et sur l'environnement.
- L'équipe syndicale demande à l'employeur s'il existe des produits de substitution moins nocifs. Celui-ci déclare qu'il n'existe pas d'alternative commercialement rentable et que les travailleurs ont des équipements de protection.
- L'équipe demande alors à la CSC de vérifier si l'exposition prolongée pourrait conduire à une reconnaissance de maladie professionnelle. La CSC demande plus de précisions à l'équipe pour comprendre la manière dont le produit est utilisé et voir les mesures de prévention et de surveillance déjà prises.
- Dilemme dans l'équipe syndicale : soit effectuer les démarches conseillées par la CSC mais risquer une réaction agacée de l'employeur qui pourrait supprimer l'atelier concernés, soit arrêter les démarches et maintenir le niveau de risque pour les travailleurs et l'environnement.

Formation RISE - Cycle de formation continuée 2013-2014

Etre en capacité de faire des propositions syndicales sur le thème des consommations, de la mobilité, de la sous-traitance et de la réduction des nuisances.

Chère Amie, Cher Ami,

Le cycle de formation continuée auquel tu es inscrit-e continue le

le 16 janvier prochain

à la CSC Charleroi (rue Prunieu, 5 - salle 502)

Pour rappel le thème de cette 3^e journée est :

La durabilité de la sous-traitance, terrain d'action syndicale

Objectifs et intervenants du jour

Pourquoi et comment agir pour améliorer le respect des conditions de travail et l'environnement par les entreprises sous-traitantes ?

Cette journée fait partie du programme de la formation pour :

- Clarifier la notion de sous-traitance et le rôle syndical sur cette question en lien avec le thème
- Mieux comprendre les problèmes spécifiques des donneurs d'ordre et de la sous-traitance.
- Repérer des progrès possibles dans l'intérêt des collègues.
- Découvrir des pistes pour stimuler la concertation sur cette question.

Avec la participation de Michele Manca délégué CSC AS, Andrée Debrulle du Service Juridique de la CSC, Jamal El Gueddari , permanent à la CSC Alimentation et Services et Hugo Martin collaborateur RISE à la FEC.

Rappel : Chaque inscrit s'engage à participer à l'ensemble du cycle de formation. Toute absence restera exceptionnelle, avertie au plus tard la veille de la formation et justifiée dûment à la FEC.

Horaire : Accueil 8h30, démarrage 9h précise – fin à 16h30 précise¹

Prochaines dates : Journée d'étude commune le CSC Bouge le 20 février

Au plaisir de te retrouver prochainement

Pour la FEC

Thierry Demuysère

*Train ou covoiturage,
si possible : c'est mieux !*

¹ Attention, seuls les absences justifiées permettent de maintenir les droits au Congé Education Payé. Sont considérés comme justifiés pour le CEP : la maladie (certificat médical), le travail, ou la participation à un CE ou un CPPT (certificat de l'employeur)



GIEC

(Groupe Interprofessionnel Environnement
Charleroi Sambre & Meuse)



Groupe Environnement LHW

**Les groupes Environnement de la CSC Charleroi et de la CSC Liège ont
le plaisir de vous inviter à une Journée d'Etude sur le thème**

Ondes Electromagnétiques : quelles précautions pour les travailleurs ?

Le vendredi 16 mai 2014

à L'ARSENAL, rue Bruno, 11 - 5000 NAMUR

Plan d'accès en annexe

Programme

9h00 Accueil

9h30

- Quelle est la législation en matière de détection des Ondes Electromagnétiques sur les lieux de travail ?
- Quelle est la législation en matière de protection des travailleurs ?
- Le principe de précaution
- Regard critique et poids des lobbies

Avec :

Professeur André Vander Vorst, docteur en sciences appliquées (UCL) et membre du Conseil supérieur de la santé.
Bertrand Vandescuren, Conseiller en Prévention Sécurité Niveau 1 et Responsable de l'unité Sécurité au CESI.
Virginie Hess, InterEnvironnement Wallonie.

11h15 Pause

11h30

- Témoignages de délégués
- Discussion et débat sur le rôle de la concertation sociale

13h00 Clôture et drink

L'objectif de cette journée d'étude est de contribuer à la prise de conscience des risques existants dans les entreprises par rapport aux dangers de l'exposition aux ondes électromagnétiques, d'informer les délégués sur leurs droits et sur les moyens de protection à mettre en place.

Contacts : GIEC - Fabian LADURON : 0479/33 90 04
GEL - Dominique LINOTTE : 0473/96 99 02

Chaque jour, sur nos lieux de travail, nous sommes exposés à des rayonnements électromagnétiques d'origine artificielle (installations électriques, GSM, wifi ...)
Cette croissance de la « pollution électromagnétique » inquiète de plus en plus les travailleurs pour leurs éventuelles conséquences sur la santé. La complexité du sujet et les informations contradictoires doivent nous rendre prudents mais également vigilants par rapport aux risques potentiels d'exposition.

Cycle de formation RISE – initiation

« L'environnement, terrain d'action syndicale »

Objectifs du programme des journées :

1^{ère} journée

Identifier et lister les problématiques environnementales dans le cadre des entreprises (air, eau, sol, déchets, énergie) : 4h

Lien avec le travail syndical : avantages et gains pour les travailleurs : 4h

2^e journée

Préparation d'un dossier sur un problème environnemental identifié

Analyse du processus de collecte d'infos, enquêtes, personnes ressources,... : 4h

Etablir l'approche syndicale la plus pertinente pour faire aboutir les revendications (organe compétent, concertation,...) : 4h

3^e journée

Faire aboutir les revendications :

Analyse des retombées et impacts concrets des évolutions environnementales pour les travailleurs : 4h

Réappropriation du processus, visite d'une entreprise où la concertation a abouti (pressentie : Chaudfontaine).

4^e journée (commune aux cycles de formation)

La réduction des pollutions et nuisances, terrain d'action syndicale

Produits dangereux, bruit, rayonnements, poussières fines ... Comment prévenir et réduire ces risques santé-environnement ? Quel peut être le rôle syndical en la matière ?

Comment prévenir et réduire ces risques santé-environnement ?

ENVIRONNEMENT

Formation CE 3

CE 3 ^{ème} Année	Contenu	Objectifs
Matin 1 ^{ère} partie	A partir de l'entreprise Flamogaz - Liste des impacts environnementaux de l'entreprise - Mise en commun et échanges - Synthèse des « flux » ----- - En sous-groupe : « quelles sont les compétences et moyens d'action du CE en environnement ? » - Mise en commun PPT : compétences et mandats	- Faire émerger « intuitivement » les différentes thématiques environnementales à partir de l'exemple d'une entreprise - Approche systématique des différents impacts environnementaux des entreprises et des moyens d'action ----- - Faire émerger les compétences, difficultés et freins des entreprises en matière environnementale - Approche systématique des compétences et des moyens d'action du CE en matière environnementale
Après-midi 1 ^{ère} partie	MOBILITE - CLIP (Suisse) - DVD Mobilité CSC PPT : mobilité ----- Prise de distance Extrait du film « Planète sous pression »	<u>Compétences précises et complètes</u> du CE en matière de mobilité <u>Moyens d'action</u> à la disposition des délégués ----- Importance des enjeux Scénarios possibles Prise de distance
Après-midi 2 ^{ème} partie		

ENVIRONNEMENT

Formation CPPT 2

CPPT 2 ^{ème} Année	Contenu	Objectifs
Matin 1 ^{ère} partie Matin 2 ^{ème} partie	A partir de l'enquête RISE <ul style="list-style-type: none"> - Compléter individuellement - Echanges ----- PPT : présentation systématique des enjeux syndicaux de l'environnement (énergie, mobilité, pollutions diverses, mode de production,...)	Lister les différentes thématiques environnementales de <u>leur</u> entreprise <ul style="list-style-type: none"> - les difficultés, - les réticences ----- - Approche systématique de notions telles que : effets de serre, URE, Permis d'environnement, pollutions de l'air, des eaux de surface, des sols et leurs conséquences pour les entreprises -> Rendre concrets les <u>enjeux</u> syndicaux en environnement par rapport au discours écologiste
Après-midi 1 ^{ère} partie Après-midi 2 ^{ème} partie	En ss-groupe à partir d'une situation d'entreprise : <ul style="list-style-type: none"> - lister les compétences du CPPT sur les problèmes environnementaux présentés - lister les questions à poser en CPPT Mise en commun PPT : Compétences du CPPT en matière d'environnement. ----- Par entreprise : Quelle(s) action(s) puis-je mettre en œuvre en priorité ? Mise en commun Clip vidéo : « l'empreinte écologique »	<u>Compétences précises et complètes</u> du CPPT en matière d'environnement <u>Moyens d'action</u> à la disposition des délégués ----- Rendre concrètes les <u>pistes d'action</u> en la matière Prise de distance

ENVIRONNEMENT

Formation CPPT 3

CPPT 3 ^{ème} Année	Contenu	Objectifs
Matin 1 ^{ère} partie	<ul style="list-style-type: none">- Jeu de la ficelle- Clip « L'île aux fleurs »- Notion de « Développement Durable » <hr/> <p>Moyens d'action du CPPT en matière d'environnement</p> <ul style="list-style-type: none">- Travail en sous-groupe- Mise en commun- PPT Environnement et mandats au CPPT	<p>Faire émerger « intuitivement » la notion de développement durable</p> <hr/> <p><u>Compétences précises et complètes</u> du CPPT en matière d'environnement</p> <p><u>Moyens d'action</u> à la disposition des délégués</p>
Après-midi 1 ^{ère} partie	<p>Ecocartes</p> <p>Exercice par ss-groupe : dessiner une eco-carte d'une entreprise (ou partie d'entreprise) pour une problématique</p> <p>Mise en commun</p> <hr/>	<p>Gestion environnementale des entreprises</p> <p>Moyens d'action concrets pour les délégués au CPPT</p> <hr/>
Après-midi 2 ^{ème} partie	Clip « Planeth Earth » Débat	Prise de distance

Déchets et assainissement : des travailleurs en danger

Motivation

Les secteurs des déchets et de l'assainissement (incinération, dépollution recyclage, récupération, nettoyage industriel, égouttage...) méritent une attention syndicale particulière. Une partie des travailleurs de ces secteurs sont moins qualifiés, ou maîtrisent d'autres langues que le français et ont dès lors moins de possibilité de faire valoir leur droit, ce qui les rend à la merci d'employeurs peu scrupuleux. Les travaux en sous-traitance amènent certains travailleurs à intervenir dans des chantiers aux risques parfois mal définis. Or ces secteurs sont parmi les plus risqués. Au Royaume-Uni, une étude a montré que le secteur du déchet a le plus haut taux d'accident de travail et de maladies professionnelles, avec un travailleur sur 20 concerné. Enfin, la nouvelle législation européenne en matière de déchets¹ va développer et modifier le secteur². La CES a pris une résolution visant à assurer une juste transition de ces métiers en veillant à la qualité des emplois créés. La formation rise des délégués veut contribuer à sa manière à cette qualité d'emplois, dont la délocalisation n'aurait aucun sens.

Public cible

Les délégués chevronnés (ayant au moins 4 années de mandat) des entreprises privées ou publiques concernées par les déchets et si possible leur donneur d'ordre.

Compétences visées

Consolidation des compétences d'exercice des mandats CPPT, CE et DS centrées sur les spécificités de ces secteurs, avec une priorité sur la gestion des risques (accident de travail et maladies professionnelles), et une attention particulière au travail syndical en réseau dans un contexte multiculturel (sensibilisation, information et formation).

Méthodologie

La formation rafraîchira quelques bases de la formation à l'exercice du mandat. Elle s'appuiera en priorité sur le vécu, les situations concrètes et sera accessible à des personnes maîtrisant peu l'écrit.

Date : 19 février 2015

¹ passer du déchet à la ressource d'ici 2020

² Certains experts prévoient l'augmentation du rôle des PME et surtout des multinationales (Veolia, Suez, Sita, Shanks,...) qui viseront le transfert d'une série de tâches du public vers le secteur privé



Cycle de formation continuée RISE & Mobilité 2014-2015

Programme wallon – mise à jour de compétences de base à destination de délégués en second mandat

Le cycle de formation niveau continuée vise à permettre aux délégué-e-s qui le souhaitent de renforcer le travail de leur équipe syndicale sur ces thèmes.

Public visé

Délégué-e-s de tous secteurs de préférence en second mandat (25 inscriptions maximum)

Objectif(s) :

- Approfondir et renforcer des compétences de base de l'exercice des mandats CE, CPPT ou DS en lien avec l'environnement, l'énergie et la mobilité :
- Comprendre les enjeux essentiels liés à l'énergie pour les travailleurs-ses
- Être en capacité de faire des propositions syndicales pour améliorer la prévention du risque pour les travailleurs (y compris sous-traitants) et les déplacements domicile-travail

Programme de la formation

- Jour 1 : Santé – Sécurité - Environnement
Prévenir et gérer les risques santé-environnement (focus sur les produits dangereux, la surveillance médicale et les risques d'accident majeur).
- Jour 2 : Emploi -Organisation du travail-Mobilité (collaboration avec la cellule mobilité)
Identifier les progrès possibles en matière de mobilité et d'organisation du travail dans l'entreprise.
- Jour 3 : Salaires – Compétitivité - Emploi - Energie
Comprendre les enjeux de la transition énergétique pour les entreprises et les travailleurs en lien avec les salaires et l'emploi.
- Jour 4 Traitement et prévention des déchets, travailleurs-ses en danger
Agir pour améliorer le respect des conditions de travail et de l'environnement pour les travailleurs concernés par les déchets (cfr doc ci-joint).

Dates et lieux des sessions :

CSC Charleroi	-	24/10/14	21/11/14	15/01/15	19/02/15
CSC Liège	-	26/11/14	10/12/14	29/01/15	19/02/15

Sessions de 4 jours avec une journée d'étude commune le 19 février à Namur.



Visite d'étude FEC – CEPAG
5 septembre 2014
Expérience d'économie sociale ECOPOWER



Note d'information – Visite d'études

La coopérative citoyenne d'énergies renouvelables Ecopower

Rappel :

Conformément à leur plan de travail 2014, et en lien avec la réflexion emploi-environnement de leur organisation, les cellules RISE et Mobilité de la CSC et de la FGTB organisent conjointement 1 visite d'étude d'une journée sur un territoire en transition proche de la Wallonie.

Objectifs :

Former les membres des groupes de Travail et commissions chargés de préparer des positions sur l'approvisionnement énergétique, l'aménagement du territoire, les politiques de logement, d'emploi et de mobilité durables.

Public cible prioritaire :

Les militants et permanents membres de ces groupes de travail ou relais de ces thématiques dans leur centrale ou fédération (un ou deux par organisation selon la taille). La CSC et la FGTB proposent chacune 25 représentants.

Mise en perspective :

Les visites d'études permettent d'inspirer les propositions syndicales progressistes et innovantes en les fondant sur des exemples concrets. De telles visites se sont inscrites avec succès dans le cadre de notre réflexion « emploi-environnement » ces dernières années : à Fribourg pour la FGTB, à Gelsenkirchen en 2006 (*alliance emploi-environnement*), à Lille en 2009 pour la CSC (*maîtrise de l'énergie et aménagement du territoire*) et à Montdidier (*transition énergétique durable garantie par l'acteur public*) en 2011. Cette année, les cellules RISE FEC et CEPAG ont sélectionné un exemple concret d'économie sociale dans le secteur des énergies renouvelables répondant à différents critères (création d'emploi, autonomie énergétique, transposable à la RW, acteur syndical partie prenante) et susceptibles d'inspirer des politiques fécondes en terme de prospérité durable.

Financement et valorisation :

Le projet est financé par les conventions RISE et mobilité du CEPAG et de la FEC et intègre un volet vidéo de manière à en assurer l'effet démultiplicateur. Le coût de la visite d'étude devrait être plus élevé que celui de Montdidier eu égard aux nécessités de traduction de la visite et de la vidéo.

Le projet :

Comme le souligne le mémorandum de la CSC pour les élections de mai 2014, la transition énergétique est un enjeu économique et social majeur pour le territoire wallon. Il s'agit de passer progressivement d'une production privée et centralisée, basée sur des énergies non durables et dangereuses, à un nouveau modèle fondé sur la relocalisation, la participation citoyenne (économie sociale) et la durabilité garantie par le recours aux ressources naturelles que sont le vent, la biomasse, l'eau et le soleil.

Ecopower scrl (Berchem, Anvers) est une coopérative active sur le marché des énergies renouvelables. De par son approche coopérative, Ecopower est une entreprise particulièrement originale dans le domaine des énergies renouvelables. Elle est d'autant plus qu'il ne s'agit pas seulement d'un statut juridique, mais d'une philosophie qui se traduit à travers tout son fonctionnement : pour Ecopower, l'énergie est un bien commun. C'est pourquoi l'entreprise ne fait pas que construire des éoliennes (dans un esprit de concertation systématique avec les riverains), mettre en marche des centrales électriques et recruter des clients. Outre, la production d'énergie renouvelable, principalement d'énergie éolienne, elle travaille à la sensibilisation du public à l'efficacité énergétique, et elle fournit de l'énergie verte à ses coopérateurs. Ecopower attache par ailleurs une grande importance à son statut de coopérative, et partage ses profits avec les membres. Bien que rentable, son but n'est pas la maximalisation des bénéfices. L'entreprise investit une grande part de ses bénéfices dans de nouveaux projets, pour lesquels le rendement visé peut être légèrement inférieur à celui que poursuivent les acteurs privés sur le marché de l'énergie. Car ce qui compte, c'est la valeur ajoutée pour la société.

Le bilan, conforté par une croissance annuelle en terme de puissances installées, de diversification du bouquet énergétique et de clients-coopérateurs (au nombre de 47 419 au 31 décembre 2013 !), paraît suffisamment concluant pour faire l'objet d'une attention toute particulière afin d'évaluer son potentiel futur et son caractère reproductible en Wallonie.

Comment préserver concrètement le droit à l'eau dans un contexte de privatisation ?

Contexte : L'eau est depuis la révolution française considérée comme un bien commun. Alors que les citoyens et syndicats soutiennent le droit à l'eau à travers toute l'Europe avec une pétition qui constitue la première initiative citoyenne de l'eau, les risques de privatisation de l'eau et de commercialisation du service n'ont jamais été aussi importants sous la poussée de Directives européennes ambiguës ou par mesures d'austérité budgétaire. La nécessité de promouvoir et de renforcer le caractère public de l'eau nécessite de dépasser la position de principe pour veiller à son application concrète par les acteurs de l'eau en Wallonie.

Objectifs : Sur base d'études de cas, clarifier les enjeux de la gestion de l'eau (potable) et faire apparaître que le principe de droit à l'eau est menacé par des reculs en matière de gestion publique de la ressource.

Cible : citoyens, conseillers communaux, mouvements associatifs et organisations syndicales ainsi que toute personne concernée (inclus travailleurs du service public).

Formule :

- soirée-débat table ronde par exemple à Arlon ou Mons dans un lieu chargé de symbole (à défaut, salle culturelle). Voir aussi les aspects pratiques (un bar bien géré déjà sur place)
- soirée organisée en partenariat, avec répartition des tâches après accord sur le canevas : la FEC et CEPAG préparent le contenu et le MOC et la PAC et la CSC et la FGTB se chargent de la publicité via leur réseau.
- La sensibilisation au droit à l'eau pourrait revêtir aussi une forme plus culturelle dans la soirée, tout en veillant à ce que cela ne grève pas le budget (RISE)

Projet de programme : 19h15 à 22h avec démarrage à 19h30

- Une intro (10') – pour expliquer la démarche
- Présentation d'extraits du Film ARTE 'Water makes money' 15' (sous réserve de droits)
- Présentations de situations concrètes : 45'
 - La gestion de l'eau, l'affaire des citoyens :
 - a. En Europe : Initiative Citoyenne de l'Eau, pétition pour l'accès à l'eau, intervenante d'EPSU (European Public Services Union).
 - b. A Chiny en 2008 la commune organise un référendum : 90 % des citoyens votent pour le maintien de la gestion communale de distribution de l'eau. Qu'en est-il 6 ans après ?
 - Le caractère public de la gestion de l'eau menacé en Wallonie :
 - a. Pourquoi la privatisation augmente le prix de l'eau¹
 - b. Développement de la sous-traitance dans le secteur en Wallonie, risque de privatisation du barrage de Nisramont²
- Débat 60' avec intervenants et salle (animation rise?):
- Conclusions reprenant des propositions constructives (RISE ou invité culturel ?)
- Verre de l'amitié ?

Planning, budget et répartition des tâches

- 1) Vérifier l'accord de la CSC /FGTB/ MOC /PAC des fédérations de Luxembourg et Mons pour un engagement concret sur base de ce projet (mobilisation du réseau, promotion, réservation salle)
- 2) vérifier si le canevas convient /les alternatives éventuelles et la meilleure date (9 ou 16 octobre)
- 3) organiser une coordination avec PAC, MOC, CSC, FGTB pour valider le projet amélioré
- 4) contacter les intervenants et la salle
- 5) Le budget Rise prend en charge la salle, les éventuels frais d'interventions, la mise en page des affiches et convocations

Projet réalisé en collaboration avec la CSC Services Publics

¹ Montrer le cercle vicieux : forage privatif → réduction de l'assiette → prix ++ → assiette -- → prix ++ → ...

² Les employés approchent de la pension et leur remplacement n'est pas à l'ordre du jour. Le passage à la sous-traitance s'accompagnerait d'une perte de savoir-faire en matière de gestion du barrage.

TABLES RONDES DE CE MERCREDI 21 MAI 2014

Début : 13 h 30

Lieux : Salle Houyoux, Oasis (Institut d'Eco Conseil, rue Nanon 98, Namur)

Objectifs

- comprendre l'approche de chaque acteur concerné par la question environnementale au sein des entreprises
- sonder les avis sur un éventuel projet de brochure commune entre différents acteurs
- identifier d'autres pistes d'actions potentielles
- identifier le rôle de l'Eco Conseiller parmi ces actions

Déroulement de l'après midi

- **Introduction (45 min)**
Historique, Etat de la situation, RSE et externalités SME (Florine et Antonin, 10 min)
Descriptif général des SGE (Bertrand, 5 min)
Approfondissement de l'outil agenda 21 (Sophie, 10 min)
Place de la participation au sein d'un SGE (Yves, 10 min)
Présentation du projet SGE et place du TREC (Nicolas, 10 min)
- **Tables Rondes (de 14h30 à 16h00)**
Principe : échange informel entre l'intervenant et les stagiaires sur le SGE : discussion libre
Relance du débat par question ouverte sur fiche produite par stagiaires
Prise de note par un secrétaire du groupe SGE
- **Intervenants**
Olivier Cappelin (Cellule Environnement UWE), Dominique Linott (RISE – CSC), Yann Ducateuww (SME – UCM)



8 janvier 2014

OURTHE-AMBLEVE

Chère amie, Cher ami,

Nous avons le plaisir de vous inviter au prochain comité qui se tiendra

**Le lundi 13 JANVIER 2014 à 14 h ,
Au local du MOC, av. de la République Française, 6 à
Aywaille (entre le grand parking-marché- et la CSC)**

Thème de cette réunion :

« Croissance ou décroissance ? Les limites du modèle actuel | Les alternatives au PIB
» par Monsieur Dominique LINOTTE, permanent interprofessionnel de la CSC et
conseiller RISE

Ce sujet brûlant mérite toute notre attention et nous interpellent tous.

Nous espérons vous voir encore plus nombreux-ses lors de cette réunion et vous
adressons nos salutations amicales.

Cécile DELVAUX

Marie-Thérèse MAES

Annie VANTRAELEN

Norbert OFFREDI

René REMACLE, 0484/66 13 83

Activités socio-culturelles

CSC, bd Saucy, 10 - 4020 Liège - SALLE 200
MERCREDI 22 JANVIER 2014 à 13 h 45

☞ « La Toscane », présentation d'un diaporama avec commentaires en direct,
par Monsieur Jean KOKELBERG (orateur de la Province)



Liège, le 8 avril 2014.

«Prénom» «Nom1»
«Rue__ Numéro»
«Code_Postal»«Commune»

XGMF/EM

Aux membres du Comité de Secteur d'Ans

«Prénom»,

Tu es cordialement invité à notre prochaine réunion du comité de secteur d'ANS, qui se tiendra (non pas le 15 avril) mais bien le :

CHANGEMENT DE DATE en raison des vacances de Pâques !



Mardi 22 avril 2014 - de 19H à 21H
Au Foyer Paroissial d'Alleur - Rue de l'Aite,41.

Ordre du jour :

- 1) Approbation du rapport du Comité d'Ans du 18 mars 2014.
- 2) Etat de la question photovoltaïque en Wallonie et enjeux syndicaux :
 - Présentation par Dominique Linotte, Permanent interprofessionnel- RISE.
- 3) Divers :
 - La date de la journée d'étude du mois de juin sera fixée.
 - Jeudi 22 mai : Visite d'entreprise chez Techspace Aero (à confirmer).

En cas d'absence, merci de nous le faire savoir au 0473/67.45.83 (Gaizka) ou au 0475/81.01.04 (Antonio).

Dans l'attente du plaisir de te revoir, nous te présentons, «Prénom», toutes nos amitiés.

Antonio Lombardo,
Président du Secteur.

Gaizka Motte dit Falisse,
Permanent Régional.

Annexes : Rapport du secteur d'Ans du 18 mars 2014.

C.S.C. Liège-Huy-Waremme
Bld Saucy 8-10 à 4020 LIEGE

Liège, le 5/05/2014

COMITE CSC SENIORS FLEMALLE

Chère amie, cher ami,

Comme chaque mois, nous avons le plaisir de vous inviter à notre réunion qui se tiendra :

**Le lundi 19 mai 2014 à 14 heures au Cercle Paroissial des Trixhes,
Place de la Liberté 43 à 4400 Flémalle.**

A cette occasion, nous accueillerons Monsieur Dominique LINOTTE, conseiller RISE, qui viendra nous entretenir du sujet intitulé :

« L'éolien en question. Les enjeux de la participation citoyenne »

En espérant vous rencontrer nombreux à cette très intéressante conférence, recevez, chère amie, cher ami, notre plus cordial bonjour.

Les amis du comité,
Vincent Giappone

Président
04/250.32.90

Pierre Moreau
Secrétaire
04/275.40.60
0496.97.56.25

Pierre Gosnach
trésorier
04/233.78.41

Rocco Santorro
04/337.11.58

Michel Clerbois
04/269.74.52